

Siège - 7 Impasse du Jeu de Mail - ZAE Montplaisir
 79220 Champdeniers
 05.49.25.31.10 - contact-ch@qualyse.fr

Demandeur

 Nom : COMMUNE LAMONGERIE (3 025)
 Commune : LAMONGERIE (19510)

Gpe Alerte contact ARS 19

Copie à :

-COMMUNE LAMONGERIE

CSO-ARS19_Bloc laboratoire bactériologie 1 - WBAC2

Informations dossier :		Informations client :	
Dossier : 260922076543 01		N° Ech. Laboratoire : 26HY-049938	
Recevabilité : Conforme		Date de réception au laboratoire: 23/09/2026 11:02	
Température à réception : 4.9 °C		Matrice : Eau traitée	
Informations prélèvement :		Informations client :	
Motif du prélèvement :S1		PSV : 0190002956	
Type de visite :AU		Type d'eau :S	
UGE : 0049 / LAMONGERIE ADDUCTION COMMUNALE		Installation : 000139 / LAMONGERIE BOURG	
Type d'installation : UDI		Modalités de prélèvement :	
Informations prélèvement :		Informations client :	
Préleveur :NICOLAS BOISSIS		Méthode de prélèvement : FD T90-520	
Prélèvement réalisé sous accréditation : Oui		Date & heure de prélèvement : 23/09/2026 09:26	
Site de Prélèvement : LA BAFFERIE			
Point de Prélèvement : N° 17 La baffle			
Latitude (WGS84, degrés décimaux) : 45.555906		Commune : MEILHARDS	
Latitude (Lambert 93) : 594 803.41		Longitude (WGS84, degrés décimaux) : 1.651563	
		Longitude (Lambert 93) : 6 496 055.01	

Cofrac / Agrément	Paramètre	Site	Méthode	Date analyse	Résultat	Unité	Normes ou spécifications
Mesures sur site							
A1	Température de l'eau	TU	Méthode interne INS-METH-PRELV-122 (méthode à la sonde)	23/09/2026	15.0	°C	V <= 25
A1	pH in situ	TU	NF EN ISO 10523	23/09/2026	7.1	Unité pH	6.5 <= V <= 9
A1	Chlore libre	TU	NF EN ISO 7393-2	23/09/2026	0.10	mg/L	
A1	Chlore total	TU	NF EN ISO 7393-2	23/09/2026	0.10	mg/L	
Déterminations bactériologiques							
A2	Micro-organismes revivifiables à 22°C	LI	NF EN ISO 6222	23/09/2026	< 1	UFC/mL	V <= 300
A2	Micro-organismes revivifiables à 36°C	LI	NF EN ISO 6222	23/09/2026	< 1	UFC/mL	V <= 300
A2	Bactéries coliformes	LI	NF EN ISO 9308-1 - Septembre 2000	23/09/2026	< 1	UFC/100 mL	V < 1
A2	Escherichia coli	LI	NF EN ISO 9308-1 - Septembre 2000	23/09/2026	< 1	UFC/100 mL	V < 1
A2	Entérocoques intestinaux	LI	NF EN ISO 7899-2	23/09/2026	< 1	UFC/100 mL	V < 1

Liste des agréments

A2 = Agrément Ministère de la santé

A1 = Agrément Ministère de l'environnement

Légende : ec : en cours / pfp: particules formant des plages / N.M. : Non mesuré / N/A : Non Analysé / ufc : unité formant colonie / NE : Nombre estimé / PG : Présence du germe / N' : résultat produit uniquement à partir de la dernière dilution ensemencée. Les résultats apparaissant en gras dépassent la limite de quantification (LQ), Les résultats apparaissant en rouge dépassent la norme ou spécification.

Origine des normes ou spécifications : Arrêté du 30 décembre 2022 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine


 Sites concernés :
 TU : Analyses réalisées sur le site de Tulle 1-7303
 LI : Analyses réalisées sur le site de Limoges 1-7303

Date validation : 28/09/2026

 Mme Rosine Robinet
 Resp. Plateau Chimie Générale
 Hydrologie



Les informations concernant les incertitudes de mesure sont fournies à la demande du client.
 Qualyse s'exonère de toutes responsabilités quant aux informations fournies par le client et/ou le préleveur, relatives au(x) prélèvement(s) reçu(s) et pouvant affecter la traçabilité/validité du(des) résultat(s) fourni(s).
 Les résultats ne se rapportent qu'à l'objet soumis à essai.
 L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence pour les seules analyses/prestations marquées du sigle
 La conclusion comme la déclaration de conformité ne sont couverts par la reconnaissance de compétence délivrée par le COFRAC que si et seulement si toutes les analyses/prestations sont marquées de ce même sigle.
 Pour conclure, déclarer ou non la conformité, Qualyse ne tient pas compte de l'incertitude associée au résultat sauf si la norme associée à l'analyse l'impose.
 La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.